

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

---

N° \_\_\_\_\_

G/SECRET/HS96/33

16 octobre 1996

Original: anglais

## MODIFICATIONS APORTEES AU SYSTEME HARMONISE EN 1996

### Communication de documentation

#### Liste XXI - Indonésie

La Mission permanente de l'Indonésie a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 30 septembre 1996.

---

Conformément aux procédures de mise en application des modifications apportées au Système harmonisé et à la Décision du Conseil général du 18 juillet 1996 (WT/L/173) qui concerne la prorogation du délai fixé pour l'introduction des modifications du Système harmonisé dans les listes de concessions tarifaires de l'OMC, prévue pour le 1er janvier 1996, mon gouvernement m'a chargé de vous remettre la Liste XXI - Indonésie transposée dans le SH96 ainsi que la table de concordance.

Mon gouvernement m'a aussi précisé que le processus de transposition n'a entraîné aucune modification affectant les concessions accordées par l'Indonésie.

---

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de 90 jours à compter de la date du présent document, les modifications de la Liste XXI - Indonésie seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

Des exemplaires de la documentation susmentionnée (en anglais seulement) peuvent être obtenus auprès de la Division de l'accès aux marchés (bureau n° 3142).